

pourquoi **comment**

réaliser une mise aux normes économe

"TRAITER LES EAUX BLANCHES ET VERTES AVEC LE FILTRE PLANTE DE ROSEAUX"



Jean Cabaret

l'exploitation

- > zone vulnérable et d'excédent structurel
- > régime installation classée
- > 2,2 UTH
- > 60 ha de SAU dont 40 ha de prairies
- > 45 ha potentiellement épandables
- > 215 000 l de quota
- > 50 UGB dont 35 VL
- > poulailler de 400 m² volaille de chair label
- > temps de présence en bâtiments des bovins :
 - . 2 mois à temps plein
 - . 3 mois la nuit
 - . 5 à 10 génisses dehors toute l'année
- > stabulation libre sur litière accumulée vidée 3 fois par an
- > aire d'exercice couverte raclée tous les jours
- > salle de traite 1 x 7

Jean Cabaret et Odile Perrault, éleveurs à Rostrenen dans les Côtes d'Armor, possèdent une exploitation laitière et un poulailler. Leur mise aux normes ne concerne que les eaux blanches et vertes mais s'annonçait trop coûteuse avec une filière classique de stockage.

Effluents à traiter : eaux blanches et vertes

- Eaux vertes : 164 l/j
- Eaux blanches : 395 l/j
- Soit au total 225 m³/an
- Le fumier de volaille, très sec et en faible quantité, est mélangé au fumier de bovin.

Tout couvert + filtre planté de roseaux

- Une fumière existante à 3 murs à couvrir (120 m²)
- Un filtre à roseaux de 12 m² avec roches volcaniques pouzzolanes sur 2 étages :
 - . pour le premier niveau, 4 bacs plastiques de 2 m² chacun
 - . pour le deuxième niveau, 2 bacs plastiques de 2 m² chacun
- Un traitement tertiaire dans une tourbière naturelle

Une mise aux normes à moindre coût

- Coût total : 11 000 € tout compris sans auto-construction
 - . 6 500 € pour la couverture de la fumière
 - . 4 500 € pour les filtres à roseaux
- Subventions : 51 %
- Augmentation du capital d'exploitation de 4 %
- Annuité fictive d'un emprunt sur 12 ans à 4.25 % d'intérêt : 582 €

situation de départ

- . Système en litière accumulée avec stockage au champ
- . Pentcs favorables à l'installation d'un filtre planté de roseaux
- . Présence d'un ruisseau intermittent à proximité de l'exploitation



le site d'implantation du futur filtre à roseaux



zone tourbeuse
(première partie du fossé
d'écoulement de 400 m)

l'histoire

L'officialisation d'un filtre planté naturel

Pas d'eaux brunes à traiter

Sur l'exploitation de Jean Cabaret et Odile Perrault, le fumier trop mou et les purins de fumièrre constituent les principaux problèmes d'effluents à résoudre.

Conseillés par le bureau d'études Agrobio Conseil, Odile et Jean prévoient de pailler plus l'aire d'exercice, "*afin de n'avoir plus que du fumier compact*", et de couvrir la fumièrre, "*pour ne plus avoir à traiter les eaux brunes*".

Aujourd'hui, la fumièrre existante en mono-pente inversée retient les jus engendrés par la pluie. Il se crée une sorte de décantation, le fumier formant une croûte. Avant de vider la fumièrre, Jean Cabaret pompe les jus et les épand.

"*Une fois la fumièrre couverte, j'aurais moins de travail d'épandage*" explique Jean Cabaret.

Du fossé lagunant ...

Pour traiter les eaux blanches et vertes, Jean mettra en place un filtre planté de roseaux avec 6 bacs de 1 500 l. Rien à voir avec la fosse avec géomembrane proposée lors du premier PMPOA. Les systèmes de traitement des eaux peu chargées n'étant pas encore validés à l'époque, l'exploitant avait repoussé sa mise aux normes... tout au moins officiellement.

En effet, Jean et Odile n'ont pas attendu pour mettre en place un système de filtres plantés et de fossés lagunants naturels. "*Cela fait même dix ans*" ajoute-t-il. En 1984, Jean assainit la prairie humide et tourbeuse derrière chez lui en aménageant un fossé de 400 m de long : "*Je voulais capter les sources pour ne pas que l'eau s'éparpille partout !*"

... au filtre à roseaux

Un petit bassin de décantation a également été creusé en amont dans la zone tourbeuse et sert de traitement primaire aux effluents. Il contient des plantes aquatiques et des arbustes qui retiennent les matières en suspension.

Ensuite, le fossé qui s'élargit sur une ancienne réserve d'eau, sert de traitement secondaire. L'eau part ensuite vers une zone boisée pour un traitement tertiaire.

"*Je n'ai jamais pu faire valider ce système d'épuration naturel*, regrette Jean Cabaret. *Du coup, c'était évident de faire un filtre planté de roseaux, même si ça ne change peut-être rien à l'efficacité épurative.*

Jean Cabaret semble satisfait de l'alternative qui lui a été proposée : "*Si j'avais dû faire une fosse, j'aurais râlé mais pas pour un filtre planté de roseaux !*"

élargissement du fossé sur
l'ancienne réserve d'eau



En savoir +

Agrobio Conseil
3 square René Cassin
35700 Rennes
02 23 30 25 54
info@agrobioconseil.com

Rédaction et photos par
Natacha Marras
et Catherine Le Rohellec, RAD

Mise en forme par
Jean-Marie Lusson, RAD,
avec OpenOffice, logiciel libre
(<http://fr.openoffice.org>)

Impression par Ets Legalliard,
35510 Cesson-Sévigné



www.agriculture-durable.org
www.civam.org

